

CONGRÈS DE L'USS DES 25 ET 26 NOVEMBRE 2022

Berne, le 19 octobre 2022

Texte d'orientation

« Lignes directrices syndicales pour un tournant climatique réussi »

Le réchauffement climatique, menace existentielle pour les travailleuses et les travailleurs

Le réchauffement climatique n'est pas un phénomène lointain, ni dans l'espace, ni dans le temps. Il a lieu ici et maintenant, il est l'œuvre de l'homme et représente une menace existentielle pour chacun de nous. Dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat, presque tous les États du monde, Suisse comprise, se sont engagés à faire tout le nécessaire pour limiter la hausse de température à l'échelle mondiale à 1,5 degré. Atteindre cet objectif s'avère absolument impératif pour restreindre quelque peu l'ampleur de l'impact négatif à moyen et long terme du réchauffement climatique. La Suisse est l'un des plus grands pollueurs au monde puisque son empreinte de gaz à effet de serre par habitant-e est plus de deux fois supérieure à la moyenne internationale – et ce uniquement pour ce qui est des émissions mesurées sur le territoire national. Étant l'un des pays les plus riches au monde, qui a aussi bâti son essor économique sur une consommation excessive d'énergies fossiles, la Suisse doit donc assumer une responsabilité particulière au niveau global.

Le progrès écologique constitue une préoccupation centrale des syndicats depuis de nombreuses années. Ensemble, nous nous sommes prononcés tôt en faveur de la sortie du nucléaire, nous avons remporté la bataille contre la libéralisation du marché de l'électricité et avons contribué au développement des énergies renouvelables et d'un service public respectueux du climat. L'USS s'engage aussi pour une politique climatique efficace. En 2019, elle s'est d'ailleurs prononcée en faveur du soutien à la « Grève pour l'avenir » lancée par la jeunesse pour le climat et le mouvement de la Grève du climat. Parce que l'USS sait depuis toujours qu'il n'y aura pas de tournant climatique sans tournant social. Voilà pourquoi nous parlons de « transition écosociale » ou de « changement structurel socialement équitable ».

En fin de compte, la crise climatique est le résultat de l'extrême inégalité de l'ordre économique dans un monde où aujourd'hui, 10 % des plus riches sont responsables de plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre. En même temps, la partie la plus pauvre de la population est plus atteinte par le réchauffement climatique, en Suisse aussi. Car la plupart du temps, ce sont les travailleuses et travailleurs mal rémunérés qui sont exposés à des températures toujours plus élevées et à des dangers naturels toujours plus grands. De surcroît, les collègues de ces mêmes branches sont plus exposés hors du travail aussi. Par exemple parce qu'ils ne peuvent se payer un appartement abordable que dans des régions périphériques mal desservies, ou dans des agglomérations le long d'axes de circulation bruyants et pollués. Pour nous, une chose est sûre : toutes les tentatives visant à répercuter les coûts de la protection du climat sur la population générale et à épargner les plus fortunés – tout en sachant très bien que ceux-ci sont les principaux respon-

sables du réchauffement climatique – sont vouées à l'échec. Car ce sont eux, les principaux acteurs économiques et politiques, qui ont, d'une part, déclenché la crise du climat et de la biodiversité, et, d'autre part, creusé les inégalités sociales.

Dans notre système économique actuel, l'exploitation des travailleuses et des travailleurs va donc de pair avec l'exploitation des ressources naturelles. Cependant, nous sommes convaincus que le progrès économique pour toutes et tous ne doit pas nécessairement être synonyme de croissance des dégâts. Au contraire, un tournant climatique assorti de mesures sociales permet une évolution positive durable sur le marché du travail, une répartition plus équitable des revenus ainsi que, de façon générale, une meilleure qualité de vie pour tout le monde. Réalisé de cette manière, un ordre économique respectueux du climat ne garantit pas seulement la prévention de dommages irréversibles à notre environnement : il nous permet à toutes et tous de vivre durablement bien et en sécurité. Mais pour que la transition écologique se déroule de manière solidaire, personne ne doit être laissé de côté à cause des changements structurels qui s'imposent. Des investissements publics sont donc nécessaires, non seulement pour de nouvelles infrastructures et technologies, mais aussi pour la formation, pour la reconversion professionnelle et pour le soutien aux travailleuses et aux travailleurs des branches concernées. L'objectif suprême doit être la création d'emplois durables, sains et bien rémunérés – les « jobs verts » doivent absolument être de « bons jobs ». En outre, la crise du climat représente une menace existentielle pour des groupes entiers de la population des régions les plus touchées par des phénomènes météorologiques extrêmes. Aujourd'hui déjà, nombre d'États insulaires sont menacés par la hausse du niveau des mers et des régions entières sont touchées par des sécheresses extrêmes. Ces régions deviennent toujours plus inhabitables, les moyens de subsistance de leurs habitant-e-s disparaissent et ceux-ci doivent fuir pour assurer ailleurs leur survie.

La « transition équitable », garante d'une décarbonation réussie

Avec les températures en hausse et les périodes de canicule en été, les travailleurs et les travailleuses sont d'ores et déjà touchés de plein fouet par la crise climatique. C'est en effet surtout au travail qu'il fait le plus chaud, que ce soit dans la construction, l'agriculture, les transports, le tourisme ou les soins. Les températures élevées au travail ont des retombées sur la productivité, sur la concentration et sur le bien-être des salarié-e-s ; elles mettent la santé en péril dans les bureaux, mais aussi et surtout à l'extérieur. L'exposition continue et intensive à des températures caniculaires peut entraîner un épuisement dû à la chaleur, voire des évanouissements. De même, il est prouvé que l'exposition accrue au soleil dans les métiers de plein air aggrave le risque de cancer de la peau. La chaleur augmente aussi le risque de fatigue qui, à son tour, multiplie le danger de différents types d'accidents de travail. Il est donc très urgent de renforcer la protection de la santé par des mesures nouvelles et performantes, conçues en collaboration avec les syndicats. Une politique climatique efficace et orientée vers la pratique s'avère donc inéluctable, et elle s'inscrit aussi dans l'intérêt même des travailleurs et travailleuses.

Pour les salarié-e-s, le réchauffement climatique constitue une menace profondément existentielle, abstraction faite des répercussions déjà tangibles dans le monde du travail. C'est ce qu'exprime sans ambiguïté la devise répétée à l'envi : « Il n'y a pas d'emplois sur une planète morte ». Toutefois, il est tout aussi vrai que sans des syndicats forts, rien ne garantit l'existence de « bons emplois sur une planète sauvée ». La décarbonation – soit l'abandon d'un ordre économique fondé sur les énergies fossiles – changera les conditions de travail et la vie des travailleuses et des travailleurs

en Suisse et au niveau mondial. Ces changements sont indispensables mais pas du tout incontrôlables : ils doivent être élaborés comme un processus actif impliquant toutes les personnes concernées. Sinon, les coûts et les bénéfices seront répartis de manière inégale, ce qui entraînera des dérèglements massifs sur le marché du travail. Voilà pourquoi en tant que syndicats, nous n'aurons de cesse que la dimension sociale soit intégrée dans chacune des mesures de cette transformation vers une économie et un mode de production durables et neutres en CO₂. C'est ainsi, et ainsi seulement, que le changement structurel à venir trouvera l'acceptation nécessaire du grand public. Pour décrire ce processus, la Confédération syndicale internationale (CSI) a utilisé voici quelques années la notion de « transition juste » (« just transition »). Formalisée depuis par l'Organisation internationale du Travail (OIT), elle se trouve également dans l'Accord de Paris sur le climat. Pour rendre équitable le monde du travail de demain, les éléments suivants de la transition juste constituent une base indispensable : un rôle actif et créateur des pouvoirs publics pour le développement du service public, l'orientation constante vers de bonnes conditions de travail pour des emplois de qualité, une politique active du marché du travail, la participation démocratique à tous les niveaux (y compris dans les entreprises), la prise en compte des régions périphériques et, bien sûr, la protection sociale qui doit accompagner tout cela.

Le secteur des transports est un exemple du lien étroit qui existe entre la politique climatique, la politique du marché du travail et la politique sociale : trop souvent, la nocivité pour le climat et la sous-enchère sociale se conditionnent mutuellement dans cette branche. Le transport par camion, le commerce en ligne, les plateformes de taxis et la logistique des colis en sont tous la preuve : le transport à bon marché crée ou se base sur des emplois à bon marché, et cause en même temps davantage de transport et de pollution. D'un autre côté, l'extension des transports publics améliore directement la qualité de vie tant de l'ensemble de la population que, spécifiquement, des employé-e-s de ce secteur. Par ailleurs, tandis que les personnes mal rémunérées pâtissent particulièrement des effets négatifs du secteur des transports (par exemple à cause des émissions sonores et de la pollution de l'air), les plus aisées voient s'accroître non seulement leur part de responsabilité dans ces effets, mais aussi la possibilité de s'en protéger. Dans le même temps, en général, les travailleuses et travailleurs aux revenus bas et moyens n'ont pas, au quotidien, le loisir de choisir leur mobilité, ni en termes de temps, ni en termes de lieu. Et ce, alors que les employeurs se sont largement désengagés de leur responsabilité dans l'organisation des déplacements entre le domicile et le travail, et qu'ils en font supporter les coûts à la collectivité ou à leurs salarié-e-s. Un exemple particulièrement frappant de ce qu'il ne faut pas faire est celui des trajets insensés, toujours plus longs et en partie non payés, pratiqués dans le secteur de la construction.

Alors qu'en Suisse, les entreprises et les organisations patronales se voient attribuer depuis des années déjà un rôle important dans la mise en œuvre de la politique énergétique et climatique (la Fondation « KliK » ou l'Agence de l'énergie pour l'économie en sont des exemples), les salarié-e-s et les syndicats sont à ce jour majoritairement laissés de côté. Il faut impérativement y apporter remède, car les salarié-e-s sont au cœur du changement structurel de l'économie – non seulement en étant directement concernés, mais aussi parce qu'ils sont des protagonistes du processus de transformation qu'il s'agit de mettre en œuvre. Au final, seuls les salarié-e-s des entreprises disposent des connaissances pratiques et des aptitudes nécessaires pour développer de nouvelles technologies et mettre en œuvre des stratégies commerciales respectueuses du climat.

Renforcer le service public pour réaliser ensemble le tournant climatique

Les services publics sont non seulement indispensables pour garantir à l'ensemble de la population éducation, santé, culture, protection, transport, communication, eau, énergie, et par l'accès égal aux besoins fondamentaux qu'ils doivent apporter, ils permettent un fonctionnement démocratique de la société. Leur existence est de fait indispensable à la qualité du vivre ensemble. Des services publics forts font aussi partie intégrante de la solution à la crise climatique, car seuls des services qui ne sont pas tenus aux impératifs de la rentabilité peuvent échapper à la production à tous crins. De même que la nécessité de répondre d'abord aux besoins de la population lui octroie un rôle majeur dans le soutien à la population qui subit et subira les effets du changement climatique.

On ne peut livrer la transition écosociale au marché puisque les retombées sociales de la transformation ne l'intéressent pas : s'y résoudre ne ferait qu'aggraver les inégalités existantes. En revanche, une politique climatique réglementée constitue presque toujours l'option la plus sociale. En effet, elle empêche les plus riches d'acheter leur « liberté de polluer » – par exemple en payant un supplément CO₂ pour leur billet d'avion ou en s'acquittant d'un péage pour accéder au centre-ville.

L'objectif d'un climat mondial stable ne sera jamais atteignable via des décisions individuelles de consommatrices et consommateurs basées sur le marché, prises par une population « éclairée » (et forcément solvable). Les efforts individuels ne sont certes pas dénués de sens, mais ils ne sont qu'une infime partie de la solution. La première réponse à donner à l'évolution dramatique en matière de climat doit être politique : le tournant climatique est le projet collectif d'avenir qui ne réussira que s'il est négocié de manière collective et démocratique. Le levier central à cet effet est le renforcement du service public. Les exemples historiques que sont le développement du réseau ferroviaire et la création des CFF, ou encore la construction des centrales hydroélectriques et du réseau électrique le montrent : il n'y a pas d'alternative à ces ouvrages collectifs des pouvoirs publics. Ils ont porté leurs fruits et leur succès est durable. De façon analogue, il convient maintenant de prendre à bras le corps la protection du climat et la transition énergétique, que ce soit par le développement des transports publics, par la transformation coordonnée et financée démocratiquement de l'approvisionnement énergétique, par un système d'approvisionnement climatiquement neutre ou par la création d'un programme d'emplois « verts ». Si nous confions ces tâches d'avenir à des investisseurs privés, elles seront vouées à l'échec puisque le profit serait visé, et non le bien commun.

En Suisse, un tiers des émissions de gaz à effet de serre est produit par les transports et un quart par la production de chaleur et d'électricité. Il s'agit là de deux domaines relevant fondamentalement du service public, raison pour laquelle son renforcement constitue le meilleur levier possible pour réduire les émissions de CO₂. Mais le service public n'est pas seulement une clé essentielle d'une politique climatique réussie. Il est aussi lui-même fortement mis en péril par le réchauffement climatique actuel. En raison de la situation géographique et de la topographie de la Suisse, son infrastructure est durement frappée par les effets défavorables des températures en hausse. Canicules, éboulement et glissements de terrain se multiplieront, et avec eux les dégâts infligés aux rails et aux routes. En même temps, la production de courant par les centrales hydroélectriques diminue du fait de l'augmentation de la sécheresse. Selon des études de la Confédération, cette évolution coûtera des milliards à moyen terme, ce qui signifie que le seul maintien de l'infrastructure existante exigera déjà une nette hausse des moyens de financement.

Principes d'action syndicale pour le tournant climatique

Le renforcement du service public, c'est-à-dire la réalisation pratique du tournant climatique via des instruments et des projets collectifs, constitue pour les syndicats que nous sommes le fondement d'une transition écosociale durable réussie. Au-delà des exigences concrètes qui en découlent pour les domaines spécifiques du travail et de la vie (voir la dernière partie), nous formulons nos principes d'action fondamentaux pour les quatre domaines transversaux suivants :

- **Sécurité de l'emploi** : Un emploi doit être assuré par principe à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs directement impactés par le processus de transformation à venir. Il ne s'agit pas de maintenir artificiellement des emplois dans des branches en déclin, mais plutôt d'offrir à l'ensemble des salarié-e-s concernés la perspective claire d'un emploi équivalent en termes de qualification, de conditions de travail et de salaire. Si l'emploi actuel ne peut être maintenu, les entreprises devront soit se réorienter vers des stratégies commerciales d'avenir, soit soutenir activement les réorientations professionnelles par des offres de reconversion, de formation continue et de transition. Les travailleurs et travailleuses doivent avoir voix au chapitre sur les programmes d'investissement et de transformation accompagnés socialement dans les entreprises et les branches.
- **Réduction des émissions** : Des mesures efficaces de réduction des émissions de gaz à effet de serre doivent être prises littéralement « à la source » afin que le plus possible de réserves d'énergie fossile se trouvant encore dans le sol ne soient même pas mises en circulation. En conséquence, des objectifs sévères en matière d'émissions, des prescriptions technologiques, des mesures efficaces et des interdictions doivent être au cœur de la politique climatique. Car en fin de compte, chaque tonne de CO₂ non consommé est de loin la mesure de protection climatique la plus efficace. Dans ce contexte, une attention toute particulière doit être accordée à la protection des forêts tropicales dans le monde. Les taxes d'incitation représentent aussi un moyen important, mais elles doivent dans tous les cas être intégralement redistribuées à la population. C'est la seule façon d'assurer une politique climatique juste et largement acceptée. Le pouvoir d'achat de larges couches de la population diminue depuis des années en Suisse. Il faut donc absolument éviter de surcharger encore les ménages à bas et moyens revenus, d'autant plus qu'étant donné leur mode de consommation, ils polluent beaucoup moins que la moyenne suisse. C'est pourquoi il incombe à celles et ceux qui polluent le plus – les multinationales et les ménages privés fortunés – d'assurer, à travers des impôts progressifs sur le bénéfice et le revenu, les coûts liés à la transition écologique.
- **Égalité** : La crise climatique n'est pas seulement une question de classe sociale, elle impacte aussi différemment les sexes. En effet, les femmes produisent en moyenne moins de gaz à effet de serre, mais elles sont touchées le plus fortement et le plus souvent par le réchauffement climatique au niveau mondial du fait de leur discrimination structurelle dans de nombreuses sociétés. En conséquence, l'impact genré de toutes les mesures de politique climatique doit être étudié avec la participation de spécialistes afin de contribuer autant que possible à l'égalité des sexes. Par ailleurs, les femmes doivent avoir partout le même accès aux ressources et aux programmes de formation et de recherche afin de pouvoir apporter leur écot à la résolution de la crise climatique. Une hausse de la proportion de femmes dans les professions des sciences naturelles fera clairement avancer tant l'égalité que le tournant climatique.
- **Solidarité internationale et investissements durables** : La participation active de la Suisse aux efforts déployés à l'internationale contre le réchauffement climatique est indispensable.

Les innovations technologiques doivent aussi être encouragées par des coopérations internationales en matière de recherche. Par ailleurs, les brevets sur des technologies utiles au tournant écologiques et climatiques doivent être levés. Mais avant tout, la Suisse doit enfin réduire à « zéro net » son épouvantable empreinte climatique délocalisée à l'étranger. Outre les émissions grises de l'importation de biens, cela concerne également les émissions colossales d'entreprises suisses à l'étranger ainsi que les affaires dommageables pour le climat menées dans le monde entier et financées par la place financière suisse (caisses de pensions, banques, assurances etc.). Pour les capitaux investis depuis la Suisse, les stratégies de placement nuisibles au climat ne doivent non plus être une alternative à choisir. Cela vaut en particulier pour l'important volume de capital investi par les caisses de pension. La Suisse doit aussi s'engager activement pour que la communauté mondiale trouve des solutions équitables, sûres et fondées sur les droits humains pour les personnes qui, à cause de la disparition de leurs moyens de subsistance provoquée par la crise climatique, doivent fuir leurs lieux d'habitation. La Suisse doit participer à la recherche de telles solutions et modifier sa politique migratoire en ce sens que les personnes touchées par le changement climatique puissent être accueillies ici aussi.

- **Syndicalisme offensif :** L'USS et ses syndicats doivent mettre à profit tout l'éventail des moyens de lutte à disposition. Chaque fois que cela est pertinent, les syndicats se battent pour inclure les thématiques climatiques et écologiques dans les conventions collectives de travail signées. En outre, l'USS soutient et s'engage activement dans les mouvements tels que la Grève pour l'Avenir en défendant des positions écologistes ambitieuses et socialement justes.

Revendications syndicales primordiales pour le tournant climatique

Il est important de décider les mesures et instruments les plus efficaces pour mettre en œuvre la politique climatique. Les syndicats doivent veiller à ce que cette politique soit toujours déployée aussi dans l'intérêt des salarié-e-s mais également être acteurs du changement en se faisant porteurs auprès des entreprises et des autorités des revendications des travailleuses et travailleurs en matière de tournant climatique. Dans ce contexte, les objectifs et revendications suivants sont primordiaux :

- **Protection de la santé :** Des mesures renforcées de protection de la santé des travailleuses et des travailleurs sont nécessaires et urgentes. Elles doivent être développées avec les syndicats et déboucher rapidement sur des améliorations dans les branches. Il faut qu'à partir d'une température ambiante ou extérieure à définir, des mesures de réduction de la chaleur soit prises de façon obligatoire. Elles doivent prévoir explicitement l'arrêt temporaire et rémunéré des travaux à partir d'un certain seuil. Il faut en revanche mettre un terme à l'augmentation insidieuse et malsaine du décalage des horaires de travail vers les heures creuses de la journée, voire la nuit. Les difficultés d'approvisionnement en électricité et en carburant sont à prévoir dans le futur tout comme des coupures de courant. Aucun de ces événements ne doivent permettre aux entreprises de flexibiliser encore plus le temps de travail ou de faciliter le travail de nuit ou de week-end. Comme les effets les plus sensibles du réchauffement climatique touchent plus fortement les salarié-e-s exposés, un accès non discriminatoire au système de santé s'avère également indispensable. Mais celui-ci ne peut être garanti qu'avec l'introduction, attendue depuis trop longtemps, d'un financement solidaire : il faut en finir avec les primes individuelles de l'assurance-maladie !
- **Temps de travail :** En 2018 déjà, le Congrès de l'USS demandait la réduction du temps de travail hebdomadaire et cinq semaines de vacances par an pour tout le monde (six semaines

dès 50 ans). Ces revendications sont plus que jamais d'actualité dans le contexte de crise climatique. La part de travail de soins et d'assistance en Suisse doit fortement augmenter ces prochaines années. Pas seulement parce que les besoins augmentent dans ce secteur et que le taux de couverture et les conditions de travail y sont intenable, mais aussi parce que ce type de travail n'a que très peu d'impact sur le climat. Plusieurs exemples à l'étranger montrent que des modèles bien conçus de réduction du temps de travail – avec la pleine compensation salariale – sont bénéfiques à la fois pour le climat et quant à l'importance accordée au travail de soins et d'assistance.

- **Formation initiale et continue :** Les répercussions de la transition écosociale sur la formation professionnelle initiale, sur la formation tertiaire et la formation continue, ainsi que les exigences que cette transition pose en la matière, doivent être anticipées au mieux par et avec les syndicats comme partie prenante de ces discussions. En fin de compte, pour faire face à la crise climatique, une offensive en matière de formation est nécessaire puisque les ambitieux objectifs de durabilité exigent à la fois plus de personnel qualifié et de nouveaux professionnel-le-s. Pour ce faire, il y a lieu d'adapter les profils professionnels existants aux nouveaux défis dans le cadre du développement professionnel organisé collectivement. De plus, l'économie et les pouvoirs publics doivent soutenir la formation continue ou la reconversion des travailleuses et travailleurs dans les secteurs en déclin ou en mutation. Ce dernier point vaut en particulier pour la garantie d'un niveau de revenu approprié pendant les phases de formation continue et de reconversion, par exemple en octroyant des bourses. Enfin, il faut créer et alimenter des fonds destinés à couvrir les coûts des formations et des formations continues. Les employeurs doivent y contribuer.
- **Mobilité :** Les transports publics doivent être encore développés avec des moyens publics et leur prix nettement réduit. Les conditions d'embauche des employé-e-s ne doivent toutefois pas se détériorer et il faut éviter le recours à des sous-traitants. Les infrastructures pour les piétons et les cyclistes doivent également être fortement améliorées. Comme le confirme le succès de l'offre, étoffée et utilisée sans relâche tout au long des années écoulées, il n'y a pas d'autre solution sur le plan de la politique climatique. Le potentiel de transition reste énorme, trois quarts des kilomètres-voyageurs parcourus en Suisse l'étant en transport individuel motorisé. Le transfert des transports publics routiers à des motorisations respectueuses de l'environnement nécessite un financement de départ de la part de la Confédération qui soit neutre sur le plan technologique. Les transports publics ne fonctionnent cependant qu'en tant que système global, avec des moyens et des liaisons de transport coordonnés les uns avec les autres de manière optimale ainsi que des options intéressantes de déplacement à pied ou à vélo sur des trajets courts. Ce système ne peut être développé plus avant que par les pouvoirs publics, à savoir les entreprises publiques concernées. Les transports publics et les infrastructures pour la mobilité douce doivent être financés majoritairement par des contributions publiques, car c'est la seule manière de garantir de bonnes conditions de travail ainsi qu'un accès non discriminatoire pour tout le monde, indépendamment du lieu de résidence et du porte-monnaie. Concrètement, une offensive de réduction des prix est nécessaire, surtout pour les abonnements demi-tarif et généraux, en particulier pour les personnes actives et les jeunes adultes. Afin d'inciter les employés à réduire l'utilisation de véhicules individuels motorisés nuisibles à l'environnement, les employeurs doivent mettre en place des politiques ambitieuses de

soutien à la mobilité douce et à l'utilisation des transports publics par les travailleuses et travailleurs. Il convient en outre d'examiner dans quelle mesure les employeurs peuvent participer directement aux frais de déplacement en transports publics de leurs employé-e-s.

- **Transports et logistique** : Le transport de marchandises doit avoir lieu sur le rail chaque fois que cela est possible. Aucun moyen de transport n'est plus écologique et aucun pays ne connaît de réseau ferroviaire plus dense que la Suisse. L'affaiblissement et la privatisation rampante de CFF Cargo ainsi que la détérioration des conditions de travail qui va avec doivent par conséquent être stoppés au plus vite. Le transport de marchandises par le rail dans l'ensemble du pays doit au contraire être durablement développé et il faut introduire des conditions d'embauche minimums. Dans la desserte capillaire, les services de colis et de livraison doivent passer au plus vite à la mobilité électrique et les conditions de travail actuelles, souvent très mauvaises dans ce secteur, doivent être améliorées de manière tout aussi rapide et massive.
- **Approvisionnement en énergie** : Dans l'approvisionnement en énergie aussi, il faut plus de service public. Une énorme offensive solaire dans tout le pays, en plus de la politique en matière de consommation propre, le développement des systèmes de chauffage à distance et des programmes nationaux d'efficacité et de sobriété énergétique sont autant de programmes d'investissement que la Confédération, les cantons et les communes ainsi que les entreprises énergétiques et les gestionnaires de réseaux de distribution publics doivent accélérer de manière coordonnée. Pour coordonner et piloter cette offensive, la société nationale d'exploitation du réseau Swissgrid devrait être transformée en une société publique d'approvisionnement en électricité. Dotée d'un capital d'investissement non seulement de la Confédération mais aussi par exemple des caisses de pensions, cette société pourrait, d'une part, faire progresser de façon considérable, dans la production, la mise en place d'une infrastructure des énergies renouvelables, et, d'autre part, garantir, dans la distribution, des prix stables et équitables ainsi que la sécurité de l'approvisionnement. Poursuivre sur une voie d'ouverture ou de privatisation des marchés serait en revanche faire fausse route, car la transition énergétique se verrait alors privée de toute possibilité de planification. Il faut au contraire annuler, de manière coordonnée, la privatisation partielle du marché de l'électricité déjà réalisée, surtout au vu des expériences actuelles liées à la crise de l'approvisionnement énergétique de 2022. La conversion de l'approvisionnement énergétique issu à 100 % d'énergies renouvelables doit être réalisée dans les plus brefs délais, ce qui nécessite de surcroît une nette accélération de la procédure d'autorisation et une simplification des procédures administratives.
- **Logement et aménagement du territoire** : Il faut que le parc suisse de logements devienne climatiquement neutre aussi vite que possible. Avec leur important parc immobilier, les caisses de pensions doivent ici jouer un rôle de pionnières. Mais le logement ne doit en aucun cas coûter plus cher aux locataires à cause d'assainissements énergétiques, d'autant plus que ceux-ci sont subventionnés et que le coût des systèmes de chauffage économes en énergie est plus bas à l'usage. Si des subventions sont versées, les futures hausses de loyer devront impérativement être contrôlées et toute résiliation consécutive doit être exclue par la loi. Dans le domaine du bâtiment aussi, il convient de s'atteler à l'accélération et à la simplification des procédures d'autorisation sur place. De plus, il faut en particulier promouvoir la construction de logements d'utilité publique (qui – la preuve en a été faite – implique une utilisation de surfaces bien moins importante que l'habitation occupée par sa ou son propriétaire) de même que la densification des constructions et l'aménagement de l'espace pour les courtes distances. Le rapprochement des espaces de vie et de travail recèle un vaste potentiel pour la

protection du climat et la qualité de vie de la population. Il y a lieu pour ce faire d'associer les travailleuses et les travailleurs à la conception de nouvelles formes de travail et de leur octroyer la liberté de décision nécessaire. La LACI art. 16. Al. 2f prévoit qu'un emploi à deux heures de son domicile donc un trajet de quatre heures aller-retour journalier est convenable. La redéfinition de ce qui est un emploi convenable au sens de la LACI est une nécessité pour un tournant climatique ré-ussi. L'emplacement et l'éthique sociale et écologique de l'entreprise doivent être deux données centrales à la définition d'un emploi convenable.

- **Recherche et innovation** : La transition écosociale a besoin de nouvelles idées et technologies, à promouvoir par les pouvoirs publics. La Suisse doit devenir un « centre de compétences » international pour les énergies renouvelables et les technologies préservant le climat. Des milliers d'emplois en dépendent. Les branches technologiques existantes mais aussi l'excellence de l'offre de formation en fournissent les meilleures conditions. Mais une telle évolution ne pourra survenir rapidement qu'avec le soutien de programmes d'encouragement publics et par le biais d'une politique d'investissement et d'une politique industrielle ciblées.
- **Caisses de pension** : Il faut agir publiquement et dans les instances des caisses de pension pour que les placements effectués par les caisses ne contribuent plus au financement d'entreprises particulièrement polluantes ou d'entreprises ne respectant pas les droits humains et sociaux ; pour la sortie du financement fossile. Les Caisses de pensions sont un gros propriétaire immobilier, dès lors il s'agit de revendiquer qu'elles procèdent à la rénovation thermique de ces propriétés, en veillant à minimiser les coûts pour les locataires.
- **Technologies numériques** : Aujourd'hui, la décarbonation de l'économie est stimulée par une nouvelle vague de numérisation. Ainsi les technologies numériques, tel les compteurs et les réseaux électriques intelligents, peuvent-elles améliorer considérablement la production et la distribution des énergies renouvelables ainsi que leur consommation, adaptée au mieux à la production. Elles permettent de compenser largement l'inconvénient de la disponibilité de l'électricité solaire et éolienne limitée à certains moments de la journée et de l'année. En conséquence, ce type de technologies doit absolument être standardisé et encouragé, dans le strict respect des exigences élevées du traitement des données ainsi que de la protection et de la sécurité des données. L'impact environnemental et social des nouvelles technologies numériques ne saurait en aucun cas être négligé. L'immense empreinte écologique de la fabrication, de l'utilisation et de la mise en déchet des objets électroniques, mais aussi du stockage et du transfert de données qui y sont liés, doit être réduite. Les conditions de travail, notamment pour l'extraction des matières premières nécessaires à la fabrication d'appareils électroniques, doivent également être améliorées de manière substantielle et dans le monde entier. Enfin, il faut lutter de façon ciblée contre la déshumanisation des services qui passent au numérique et contre la baisse de qualité qui en découle.
- **Économie circulaire** : L'économie circulaire vise à préserver la valeur des produits, des matériaux et des ressources aussi longtemps que possible en les réintroduisant au mieux dans le cycle de vie du produit à la fin de son utilisation, tout en minimisant les déchets générés. Le principe « réparer, réutiliser, recycler », qui fonde l'économie circulaire, recèle le potentiel de créer de nombreux emplois, y compris dans des métiers que l'on croyait perdus depuis longtemps. Le développement d'une promotion de l'économie circulaire basée sur la réglementation constitue donc un autre élément indispensable de la transition écosociale.